

- Règlement
- Politique
- Pratique de gestion

Approbation : Conseil des Commissaires
Résolution : CC-2020-02-2019
Responsable : Direction des ressources éducatives
Date d'approbation : 5 février 2020
Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2020
Date prévue de révision : Décembre 2020
Date d'annulation : Sans objet
Date de l'avis public préalable : Sans objet
Date de l'avis public d'adoption : Sans objet

Liste des écrits de gestion remplacés :

Services éducatifs dispensés dans les écoles pour l'année 2018-2019 (RE-2018-12)

Consultation(s) effectuée(s) :

Comité de parents.

Date des amendements : Sans objet

Ce document a été rédigé en respectant les règles de la nouvelle orthographe de l'Office de la langue française.

PRÉSCOLAIRE - PRIMAIRE

- 1- La Commission scolaire mettra en place des services pour les enfants de 4 ans dans certains milieux défavorisés reconnus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et admissibles à cette mesure.
- 2- Toutes les écoles offriront l'enseignement préscolaire 5 ans si la clientèle reconnue est suffisante.
- 3- Toutes les écoles offriront l'enseignement primaire de la 1^{re} année du 1^{er} cycle à la dernière année du 3^e cycle, lorsque la clientèle le permet.
- 4- Toutefois, chacune des bâtisses suivantes formera une entité offrant l'ensemble des trois (3) cycles :
 - . de la Madone et de la Carrière;
 - . Sacré-Cœur et Notre-Dame-du-Saint-Sacrement de Ferme-Neuve;
 - . Sacré-Cœur de Mont-Saint-Michel et Sainte-Anne de Sainte-Anne-du-Lac;
 - . Saint-Jean-l'Évangéliste et Saint-Joachim de Mont-Laurier;
 - . Notre-Dame et Saint-François de Lac-des-Écorces;
 - . Saint-Gérard de Kiamika et Saint-Joseph de Val-Barrette.
- 5- Il y aura formation de groupes d'élèves HDAA dans cinq (5) milieux, soit : de la Madone et de la Carrière, Saint-Eugène, Jean-XXIII et du Méandre.

SECONDAIRE

- 1- L'École du Méandre de Rivière-Rouge offrira l'enseignement secondaire I, II et III pour la clientèle du secteur de la Rouge.
- 2- L'École Polyvalente Saint-Joseph de Mont-Laurier offrira l'enseignement secondaire I à V. Elle recevra les élèves du secteur de la Rouge pour secondaire IV et V et pour la formation axée sur l'emploi.
- 3- Il y aura formation de groupes d'élèves HDAA à l'École Polyvalente Saint-Joseph ainsi qu'à l'École du Méandre, si la clientèle le justifie.

PRIMAIRE - SECONDAIRE

- 1- Toutes les écoles offriront les services particuliers et les services éducatifs complémentaires selon les besoins identifiés et les ressources disponibles.

Programmes des services éducatifs complémentaires selon le nouveau régime pédagogique	
Programmes	Services
1- Programme offrant des services de soutien qui visent à assurer à l'élève des conditions propices d'apprentissage.	<ul style="list-style-type: none">. Psychologie.. Psychoéducation.. Éducation spécialisée.. Orthopédagogie.. Orthophonie.
2- Programme offrant des services de vie scolaire qui visent à contribuer au développement de l'autonomie et du sens des responsabilités de l'élève, de sa dimension spirituelle, de ses relations interpersonnelles et communautaires ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école.	<ul style="list-style-type: none">. Animation spirituelle et engagement communautaire.
3- Programme offrant des services d'aide à l'élève qui visent à l'accompagner dans son cheminement scolaire et dans son orientation scolaire et professionnelle, ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre.	<ul style="list-style-type: none">. Information et orientation scolaires et professionnelles.
4- Programme offrant des services de promotion et de prévention qui visent à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.	<ul style="list-style-type: none">. Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative.. Éducation aux droits et aux responsabilités.. Animation sur les plans sportif, culturel et social.. Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire.. Santé et de services sociaux.